



**SÉANCE (ORDINAIRE OU EXTRAORDINAIRE)
Conseil d'établissement – École Cœur-Immaculé-de-Marie**

20 octobre 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Cœur-Immaculé-de-Marie, tenue le 20 octobre 2022 à 18h30 à l'école, 1845 Boul. Desmarchais à Montréal.

Présences:

Daniella Villani	Anny Juby
Jean-François Gélinas	Christiane Lacombe
Annie-France David	Marc-André Sévigny
Yolaine Tremblay	Andrée-Anne Perron

Formant quorum sous la présidence de Jean-François Gélinas,

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur : Marc-André Sévigny, directeur

Absences :

Jocelyn Ouellette	Geneviève Morin
-------------------	-----------------

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Le président, Jean-François Gélinas, déclare la réunion ouverte à 18h40.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Annie-France David propose l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 juin 2022

À la fin du procès-verbal, il y a une erreur dans le nom de Jean-François Gélinas (inscription: Jean-François Pelletier). M Sévigny corrige le tout.

Mme Yolaine Tremblay propose l'adoption du procès-verbal du 9 juin 2022.

Adopté à l'unanimité

3.1. Suivi au procès-verbal

Absence de points de suivi.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2022

Deux corrections sont apportées au document:

- Le nom de Yolande est corrigé pour Yolaine;
- Au point 12, à propos de la cour d'école, le % de contribution pour l'école est modifié de 15% à 25%.

4.1 Suivi au procès-verbal

- Les membres du comité considèrent qu'il est pertinent de s'assurer que l'entièreté de la cour d'école, incluant la section présentement occupée par l'école St-Jean-de-Mathas, soit incluse dans le projet de réfection;
- Une discussion aura lieu entre les deux directions d'école. M Sévigny effectuera un retour à ce sujet;
- De plus, des vérifications seront effectuées concernant des soutiens additionnels pour le projet (de la Ville, notamment).

Mme Yolaine Tremblay propose l'adoption du procès-verbal du 27 septembre 2022

Adopté à l'unanimité

5. Parole au public

Il n'y a pas de public sur place.

6. Règles de régie interne

Les membres prendront connaissance du document de régie interne et ce point sera abordé en profondeur à la prochaine rencontre.

7. PTRDI (consultation)

Le PTRDI 2023-2026 est présenté aux membres. La cohabitation avec l'école St-Jean-de-Matha pourrait se poursuivre plus longtemps que prévue initialement. On note une légère diminution du nombre d'enfants dans le secteur.

L'acte d'établissement est également présenté.

Les membres sont consultés à propos de ces deux éléments et aucune modification ne sont apportées.

8. Budgets – Présentation des surplus et déficits 2021-2022

M. Sévigny présente le document *Surplus et déficits 2021-2022* aux membres.

9. Sorties éducatives (approbation)

Une sortie a été approuvée pour la maternelle et tout le premier cycle : Les lutins en cavale. La troupe de théâtre va venir en soirée dans le gymnase de l'école pour faire une prestation pour les enfants.

Cette proposition est approuvée par le membre du comité.

10. Points d'information/rapports

10.1. Direction

M Sévigny présente un état de situation aux membres du comité.

10.2. Personnel enseignant

- Une fête d'Halloween sera organisée.
- La bibliothèque de l'école ouvrira de nouveau. Un horaire est préparé par les professeurs, avec des membres bénévoles.

10.3. Service de garde

- Une activité de maison hantée est organisée au service de garde de même qu'un défilé.
- Un marché de Noël sera organisé avec les enfants du service de garde. Les éléments vendus serviront à financer une surprise ou des activités pour les petits.
- Des membres du comité évoquent la présence de données nominatives confidentielles dans un document Google Form du service de garde qui a été diffusé, de même que sur le site web de l'école où il y a un lien vers le Paddlet du service de garde. Mme Lacombe assure que ce lien sera retiré rapidement.

11. Varia – Points divers

- **11.1** Bilan de la participation de Jean-François Gélinau au comité de parents de la CSSDM:
 - o Il s'agissait d'une séance spéciale pour choisir le protecteur de l'élève. Le déroulement de la rencontre n'est pas optimal. Il persiste un enjeu au niveau de la structure de ce comité.
- **11.2** Andrée-Anne demande s'il y a un suivi Covid en milieu scolaire. M. Sévigny mentionne que pour le moment il n'y a pas de mesures particulières à l'école.
- **11.3** Anny souligne que c'est présentement la Semaine des directions.

12. Levée de la réunion

La rencontre est levée à 20 h29

Proposée par Annie-France David



Président



Directeur